

Rapport de la commission des finances et de gestion sur le préavis no 01/26 : Budget de fonctionnement pour l'année 2027.

Présidente : **Pasteur Cora**

Membres : **Benoit Christian, Blanchet Jean-Pierre, Chavaz Patrick, Quinodoz Boris**

Suppléant : **Martin Jean-François**

Orbe, le 31 août 2026

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

1. PREAMBULE

La commission des finances et gestion s'est réunie le jeudi 27 août 2026 à Montcherand, en présence de M. Olivier Petermann, président du CODIR et de Mme Anne Baumann membre du dicastère « finances » du CODIR. Mme Line Cottens s'est excusée. Les membres de la commission étaient tous présents, sauf M. Boris Quinodoz (excusé) qui a été remplacé par M. Jean-François Martin.

La commission remercie le CODIR pour leur présence et pour toutes les explications et informations fournies à la commission, avec des remerciements particuliers à Mme Cottens pour son travail fourni avec précision. La commission formule tous ses vœux de succès et de réussite pour sa nouvelle aventure, car, avec regret, elle va quitter l'ASIOR et son rôle de trésorière.

Après une année de mise en œuvre de MCH2, la commission a constaté plus de transparence et de cohérence avec le plan comptable fédéral.

2. COMMENTAIRES

Le budget 2027 reste stable par rapport à l'année 2026, avec cependant une diminution. Les points suivants diffèrent du précédent exercice :

2.1 Matériel

Une légère diminution dans les fournitures de bureau, par contre, il y aura un nouveau local à disposition avec 3 chaises d'allaitement sur demande du Canton.

2.2 Devoirs surveillés

Une légère hausse est constatée dans les devoirs surveillés pour cause de frais supplémentaires de Monportail (licence informatique). Une augmentation de la participation des parents est également prévue.

2.3 Degré secondaire

Les amortissements des tableaux interactifs prennent fin 2026. Par contre, la commission rend attentif, ces tableaux ont une durée de vie de 8 à 10 ans.

2.4 Promotions scolaires et bal

Le chapitre 21301 est nouveau, il a été spécialement créé pour le bal scolaire. Jusqu'à présent, des frais n'avaient pas été facturés, comme la mise à disposition de salle ou matériel ou le travail bénévole. Pour être plus justes et transparents, il y a maintenant une somme dédiée à ce poste du bal de fin d'année.

2.5 Bâtiments scolaires

Une baisse considérable suite au taux de référence de 1,5%, selon la convention de location des locaux scolaire en vigueur.

Pour la première fois, le chapitre du Collège « Pique-Raisinets Montcherand » rentre dans les comptes du budget 2027, avec une baisse sur le nettoyage et l'entretien de l'immeuble (réévaluation par rapport à 2026)

2.6 Transport d'élèves

Microgis a renouvelé le contrat pour les transports scolaires pour 2026-2027 avec un ajustement des prix. Les frais ont été inscrits dans des rubriques comptables spécifiques.

2.7 Ecole primaire/ Ecole secondaire - Transport pour activités

Des transferts de comptes et changements ont eu lieu, les frais étant splittés dans deux rubriques distinctes : transports pour voyages d'étude ou pour les camps.

3. RECAPITULATION

Le budget de 2027 se boucle avec un total de charges de **CHF 6'088'797.30** et un total de revenus, hors part primaire et secondaire, de **CHF 642 '200.00**, portant la participation des communes à **CHF 5'446'597.30**.

Ce budget présente donc une diminution des charges de **CHF 182'348.84** par rapport au budget 2026.

Les coûts des transports scolaires diminuent d'environ **CHF 175'000.-** par rapport de 2026. En outre, le revenu lié au dédommagement des communes au titre des élèves pondérés est estimé en hausse d'environ **CHF 45.000.—**

Grâce à ces différents éléments, le coût financier net par commune est inférieur d'environ **CHF 182'000.—** à celui prévu au budget 2026, ce malgré l'augmentation prévue d'élèves en 2027.

4. EVOLUTION DU BUDGET 2027 PAR RAPPORT AU BUDGET 2026

L'évolution du budget 2027 est principalement liée à l'adaptation des charges et revenus par rapport à 2026, dans le cadre de l'applications des principes comptables MCH2, comme par exemple les participations des parents et les subventions qui ne sont plus enregistrées en déduction des charges, mais comptabilisées comme revenus.

4.1 Coûts par élève

Budget **2026** : Nb d'élèves primaires **1'075** : Nb d'élèves secondaires **423**

Budget **2027** : NB d'élèves primaires **1'087** : Nb d'élèves secondaires **444** (+21)

4.2 Coûts par élève avec les transports

Budget 2026

Primaire **CHF 3'388.06**

Secondaire **CHF 4'696.88**

Budget 2027

Primaire **CHF 3'225.53**

Secondaire **CHF 4'370.36**

5. INFORMATION SUR LE BUDGET DES INVESTISSEMENT 2027

21703- projet de construction du Collège secondaire de Montchoisi à Orbe

A la rubrique **21703.504.00**, est prévu un montant de **CHF 7'000'000.-** pour investissements en 2027.

Sous réserve de l'acceptation du prochain préavis par le Conseil intercommunal de l'ASIOR la construction du nouveau collège secondaire de Chantemerle devrait débuter dans le courant 2027.

6. Conclusions

Le budget pour 2027 présente un total de charges de **CHF 6'088'797.30** et des revenus, hors part primaire et secondaire, de **CHF 642.200.00** avec la participation des communes à **CHF 5'446'597.30**

Le budget 2027 présente une diminution des charges de **CHF 182'348.84** par rapport au budget 2026.

Au vu de ce qui précède, la commission de gestion et des finances, à l'unanimité de ses membres, invite le Conseil intercommunal à vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal de l'ASIOR, considérant :

- Le préavis 01/26 concernant le budget pour l'année 2027 ;
- le rapport de la commission de gestion et des finances,
- que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE :

1. Le budget de l'année 2027 est adopté tel que présenté.
2. La participation des communes pour l'année 2027 s'élève à CHF 5'886'583.33

Au nom de la commission des finances et gestion

La présidente : Cora Pasteur